



# ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Groupe académique « Notre Ecole »

Bordeaux, le 29/09/2022

Mél : [notre.ecole@ac-bordeaux.fr](mailto:notre.ecole@ac-bordeaux.fr)

La Rectrice de région académique Nouvelle-Aquitaine  
Rectrice de l'académie de Bordeaux  
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les personnels de  
l'académie de Bordeaux

Objet : lancement de la démarche « Notre Ecole, faisons-la ensemble »

Madame, Monsieur,

Dans son discours du 25 août 2022, le Président de la République a posé les principes d'une méthode visant à donner plus d'espace et de liberté aux équipes pour créer dans leur école ou dans leur établissement une dynamique locale et collective de concertation autour de l'Ecole, associant toutes les parties prenantes. Basée sur le volontariat, elle vise à faire émerger, au niveau local et dans l'esprit du projet académique 2021-2025, des initiatives de nature à **améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités**.

Le **guide méthodologique, à destination des écoles, collèges et lycées** (<https://eduscol.education.fr/3595/notre-ecole-faisons-la-ensemble>) propose des repères et un ensemble d'outils d'aide à la réflexion et à l'animation pour les équipes qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Fondée sur la confiance accordée aux acteurs de terrain, la démarche « Notre école, faisons-la ensemble » s'adresse à l'ensemble des membres de la communauté éducative, sous la responsabilité du directeur d'école ou du chef d'établissement et se traduit par l'organisation de temps d'échanges ouverts sur la vie et le fonctionnement de leur école, collège ou lycée.

L'objet, le périmètre et les modalités des concertations sont conçus et retenus au niveau de chaque école ou établissement, voire plus largement au sein d'une circonscription ou d'une zone d'animation pédagogique si le contexte local le justifie. La démarche n'est pas limitée dans le temps : même si elle a vocation à commencer à partir de ce mois d'octobre, les équipes volontaires pourront, à tout moment, choisir de s'inscrire dans cette dynamique.

Les concertations locales peuvent se traduire par l'élaboration ou l'adaptation d'un projet pédagogique à l'appui du projet d'école ou d'établissement, sur tout ou partie des trois dimensions fondatrices de la politique éducative (réussite de tous les élèves, bien-être, réduction des inégalités).

En complément de l'appui de l'ensemble des corps d'inspection, un groupe académique « Notre Ecole » est constitué pour apporter aux directeurs d'école et chefs d'établissement qui le demandent un accompagnement méthodologique et technique dans l'élaboration de leur projet. Ce groupe d'appui peut être sollicité dès à présent sur l'adresse [notre.ecole@ac-bordeaux.fr](mailto:notre.ecole@ac-bordeaux.fr).

De plus, dans une volonté de faire émerger une communauté de pratiques, le groupe « Notre Ecole » est à l'écoute et curieux de connaître et valoriser les initiatives des écoles et établissements s'engageant dans cette démarche de concertation locale et de développement de projet.

Enfin, les écoles et établissements qui le souhaitent, et dont le projet pédagogique nécessiterait un soutien financier, pourront demander à bénéficier de crédits du fonds académique d'innovation pédagogique.

Je vous souhaite une bonne lecture du guide méthodologique, de belles concertations locales et de belles initiatives !

